

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Vesoul, le 1 juillet 2025

### SÉCHERESSE : LE PRÉFET DE HAUTE-SAÔNE PLACE LE DÉPARTEMENT EN ALERTE

Le département de la Haute-Saône est placé en vigilance-sécheresse depuis le 04 juin 2025.

Depuis plusieurs semaines, une dégradation rapide des débits des cours d'eau avec certains secteurs déjà notés en assecs est constatée.

Par ailleurs, en raison des recharges insuffisantes du printemps, les nappes continuent de baisser et leurs cotes sont globalement sous les moyennes mensuelles voire au niveau d'une fin d'été pour certaines d'entre elles.

Les tendances météorologiques des prochains jours avec des températures très élevées ne permettent pas d'entrevoir une amélioration significative de la situation actuelle qui tend ainsi vers une baisse importante des réserves en eau.

**Les cinq zones d'alerte de la Haute-Saône (cf. carte ci-dessous) viennent ainsi de franchir le seuil d'ALERTE-SECHERESSE.**

Par arrêté préfectoral en date du 1er juillet 2025, des restrictions sont mises en place à compter d'aujourd'hui afin de limiter les usages de l'eau dans le département de la Haute-Saône. Les mesures sont prises de façon progressive en fonction de la gravité de la sécheresse en distinguant les différents usages.

À ce stade, les principales mesures concernent :

#### **Pour les particuliers :**

- L'arrosage des pelouses, espaces verts publics et privés, jardins, à l'exception des potagers privés,
- Le lavage des voitures hors stations professionnelles équipé d'un système de recyclage de l'eau,
- Le remplissage des piscines à usage privé, à l'exception des premières mises en eau des piscines construites avant les restrictions,

#### **Pour les entreprises :**

- Le nettoyage des trottoirs et voiries,
- L'alimentation des fontaines publiques et privées en circuit ouvert,
- La gestion des étangs,
- Les prélèvements industriels
- ...

Il convient d'adopter une attitude responsable, d'être vigilant sur les manières de consommer l'eau et de rappeler les bonnes pratiques et les bons gestes consultables sur le site :

<https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/preservons-notre-ressource-en-eau>

